



TERRITOIRES

Monsieur le Maire
7 place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

Dossier suivi par :
Chef du service territoire : Fabrice PIVETEAU
Conseiller urbanisme : Pierre TOULLEC
urbanismemorbihan@bretagne.chambagri.fr
Tél : 02 97 46 32 03

Objet : modification N°2 du PLU de PLUNERET

Vannes le 11 mars 2024

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu le 4 janvier 2024, conformément aux termes du code de l'Urbanisme, le dossier de modification du PLU arrêté par votre conseil municipal.

Le projet a pour objectif de :

1. Intégrer le volet commercial du SCOT,
2. Supprimer des emplacements réservés,
3. Faire évoluer certaines OAP,
4. Ajouter des bâtiments identifiés comme pouvant changer de destination,
5. Ajuster le règlement écrit notamment en zone U.

N'ayant pas de remarque à formuler, j'émet un avis favorable au projet de modification N°2 de votre PLU qui vient renforcer les choix d'une urbanisation qui préserve les activités primaires du territoire.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Laurent KERLIR

Adresse de correspondance :
Chambre d'agriculture
Avenue du Général
Borgnis Desbordes
CS 62398
56009 Vannes Cedex

02 97 46 22 00
chambres-agriculture-bretagne.fr